

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Amélioration de l'accueil des clientèles sur le site touristique du village de Lamothe
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Lamothe</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 9 salariés, 714 000 euros € de budget annuel en 2022, 834 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Alain JARLIER, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie - 12 rue de Vialle - 43100 LAMOTHE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.76.44.40</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairie-lamothe43@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 103 00013</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 28214301103</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	Le Bourg, Commune de Lamothe, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement de plusieurs haltes touristiques - Proposer une diversification de l'offre touristique par le biais d'une proposition originale adaptée à la clientèle touristique itinérante
DESCRIPTION	<p>La commune de Lamothe est une commune située à un peu plus de 3 kilomètres à l'est de Brioude en bordure de la plaine alluviale de l'Allier. Les ruelles étroites du centre ancien du village avec ses maisons vigneronnes, son château médiéval témoignent de l'importance de cet ancien bourg marchand. La commune a réalisé d'importants travaux d'aménagement, d'embellissement de son centre ancien ces dernières années dont les derniers en date portant sur l'aménagement du quartier de la coterie.</p> <p>La commune est traversée par de nombreux circuits de petite randonnée, des circuits cyclo (circuits Romain Bardet) mais également de grandes itinérances le Chemin de St Jacques de Compostelle la Via Arverna, qui relie Clermont-Ferrand à Cahors, de l'Auvergne au Quercy en passant par le Cantal, le GR 470 Vallée et gorges de l'Allier, la Via Allier. La commune connaît une attractivité touristique grandissante.</p> <p>Pour faire face à cette attractivité, la Commune de Lamothe souhaite améliorer l'accueil des touristes, des gens de passage, de plus en plus nombreux à fréquenter le centre ancien ou les différentes itinérances présentes sur son territoire.</p> <p>La commune de Lamothe dispose d'une salle polyvalente aménagée il y a quelques années à l'entrée du village équipée d'un ensemble d'équipements de loisirs et d'espaces extérieurs. Cet espace doté d'un parking est très</p>

	<p>fréquenté par la population locale et de plus en plus par les visiteurs et les touristes de passage. Il constitue le point de départ du circuit de découverte du village historique de Lamothe et le point de rencontre de nombreuses itinérances touristiques de la commune. Toutefois, l'absence d'un accès permanent à des sanitaires publics est un handicap.</p> <p>Le projet consiste en la réalisation de sanitaires accessibles PMR avec un point d'eau. Cet aménagement sera susceptible d'être complété dans le futur par d'autres équipements spécialement conçus pour les visiteurs, les touristes itinérants (bornes de recharge vélos électriques et téléphones, consignes pour casques/bagages, présentation de l'offre touristique locale). afin d'offrir une meilleure expérience client.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une dynamique visant à conforter l'attractivité touristique de la commune et à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, des touristes itinérants. La réalisation de cet aménagement permettra de mieux accueillir les visiteurs transitant par la commune de Lamothe et contribuera ainsi à offrir de nouveaux services adaptés à la clientèle itinérante.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet : 01/07/2026</u> <u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u></p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Maçonnerie	3 476.72 €	
	Abri vélos avec bornes de recharges et de réparation	8 900.00 €	
	Aménagement de sanitaires publics	31 950.00 €	
	TOTAL	44 326.72 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	44 326.72 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	17 730.68 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	7 085.72 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	10 627.00 €	CP du 02/04/2026
	TOTAL Aides Publiques	35 443.40 €	79,95 %
	Autofinancement	8 883.32 €	20,05 %
	TOTAL Financement	44 326.72 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 60/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'économie touristique du territoire permettra de maintenir et de créer de nouveaux emplois	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à conforter la fréquentation touristique du bourg de Lamothe	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Ce projet contribue à développer la pratique des activités de pleine nature, de découverte	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

	<i>une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>		
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le fait de disposer d'une halte touristique permet de valoriser l'expérience client et de développer une image positive du territoire	5/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La promotion d'un tourisme lent à travers la randonnée, la découverte à pied, à vélo est vertueuse dans le cadre de l'adaptation au changement climatique	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Ce projet est susceptible d'engendrer des retombées économiques sur le tissu économique local	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		<i>A VENIR</i>	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Pré-sélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Lamothe a obtenu une subvention de la Région dans le cadre du Bonus Ruralité de 10 627 euros sur une assiette éligible de dépenses retenue de 35 426 euros dans le cadre d'une délibération de la Commission permanente du 02 avril 2026. - La commune de Lamothe a sollicité l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 7 085.72 €. - Compte-tenu des ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			17 730.68 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			60/100